Inventaire Habitats-Faune-Flore en juin-juillet 2020 sur le site d'accueil du projet d'ombrières photovoltaïques au lieu-dit « Pinia » sur la commune de Ghisonaccia développé par la société AMARENCO

Juillet 2020

S.A.R.L. Endemys
Cabinet d'études et de conseils Environnement & Développement local

Espace Maria Julia 20218 Ponte Leccia (France, Corse)
Tel : +33(0)617 150 478
E-mail : moneglia@endemys.com
web : http://www.endemys.com

SARL au capital de 2000 euros
R.C.S. BASTIA 513 830 919
SIRET : 513 830 919 00017
Code NAF : 7120B

Table des matières

1 Objet de l'étude 3

2 Méthodologie 3

2.1 Zone de prospections faune flore 3

2.2 Protocoles d'inventaires 6

2.2.1 Protocole de cartographie de végétation 6

2.2.2 Protocole d'inventaire de la flore 6

2.2.3 Protocole d'inventaire des oiseaux nicheurs 7

2.2.4 Protocole d'inventaire des reptiles 8

2.2.5 Protocole d'inventaire des amphibiens 8

2.2.6 Protocole d'inventaire des mammifères non volants 9

2.2.7 Protocole d'inventaire des chiroptères 9

2.2.8 Protocole d'inventaire des insectes 10

2.3 Limites méthodologiques 10

3 Résultats 11

3.1 Habitats naturels 11

3.2 Flore 12

3.3 Faune 13

3.3.1 Oiseaux 13

3.3.2 Reptiles et amphibiens 19

3.3.3 Mammifères non volants 21

3.3.4 Chiroptères 21

3.3.5 Insectes 23

Liste des figures et tableaux :

Figure 1. Plan de masse du projet 4
Figure 2. Zone de prospections faune flore 5
Figure 3. Localisation des points d'écoutes 8
Figure 4. Localisation de la station de Erigeron bonariensis, espèce envahissante 13
Figure 5. Localisation des observations des oiseaux patrimoniaux 19
Figure 6. Localisation des observations des reptiles et amphibiens patrimoniaux 21
Figure 7. Localisation des observations de chiroptères patrimoniaux 22

Tableau I. Relevés d'habitats naturels 11
Tableau II. Inventaire floristique du 18/06/2020 12
Tableau III. Oiseaux recensés 14
Tableau IV. Reptiles et amphibiens observés 19
Tableau V. Chiroptères observés 21

1 Objet de l'étude

Le terrain d'accueil du projet est couvert de prairies pâturées. Quelques petites haies relativement clairsemées composées de ronces, de cistes et petits arbustes délimitent la parcelle. Aucun inventaire faunistique et floristique n'a été entrepris sur les emprises du projet à ce jour. Toutefois les milieux ouverts et agricoles de plaine que l'on retrouve sur le terrain d'accueil du projet sont susceptibles d'accueillir des espèces animales et végétales patrimoniales.

La présente étude consiste à réaliser une campagne de prospections habitats-faune-flore dans le but de préciser le cortège d'espèces animales et végétales patrimoniales présent, en complément des études précédemment réalisées : Pré-diagnostic environnemental et évaluation d'incidence Natura 2000.

Le rapport présente les **résultats**

- **des prospections habitats et flore** réalisées le 18 juin 2020 ;
- **des prospections faunistiques** réalisées les 1er juillet (prospections diurnes) et 30 juin (prospections nocturnes) 2020.

2 Méthodologie

2.1 Zone de prospections faune flore

La zone de prospections faune flore correspond aux emprises du projet et ses abords.

Cf. Figure 1. Plan de masse du projet et Figure 2. Zone de prospections faune flore pages suivantes.

Figure 1. Plan de masse du projet

Figure 2. Zone de prospections faune flore

2.2 Protocoles d'inventaires

2.2.1 Protocole de cartographie de végétation

Afin de déterminer un habitat naturel, deux types de relevés (relevé le long d'itinéraires de prospection et relevé par échantillonnage) sont mis en œuvre sur tous les milieux naturels et agricoles de la zone d'implantation du projet afin de mettre en évidence la diversité des faciès de végétation et de la flore. Ces relevés permettent la caractérisation des types de communautés végétales rencontrés sur la zone d'implantation du projet.

Dans un premier temps, un relevé le long d'itinéraires de prospection dans chaque habitat de la zone d'implantation du projet est mis en œuvre. Pour cela, chaque habitat est parcouru et toutes les espèces végétales rencontrées sont notées. Cette méthode permet de visualiser les habitats dans leur ensemble mais elle sert également de base pour définir la localisation exacte des relevés par échantillonnage.

Dans un second temps, un relevé par échantillonnage représentatif de chaque habitat est établi. Il est indispensable que la surface d'échantillon soit homogène sur le plan floristique et écologique. Tout d'abord, dans un secteur homogène, un quadrat de 20 m² est délimité dans lequel la liste des espèces présentes est dressée ; puis, sa surface est doublée (40 m²) et la liste des espèces nouvelles est établie et ainsi de suite, jusqu'à ne plus trouver de nouvelles espèces. Une fois ce résultat obtenu, l'échantillonnage est estimé comme représentatif de la diversité du site.

L'analyse des relevés de terrain permet d'identifier les différentes formations végétales en fonction de leurs compositions floristiques. Conjointement, une correspondance est établie entre les espèces indicatrices de l'habitat mises en évidence sur la zone d'implantation du projet et les espèces indicatrices de l'habitat définies par les ouvrages de référence et les outils de connaissance. La nomenclature et la codification employées pour identifier les habitats naturels sont celles des ouvrages précédemment cités.

Les relevés de terrain ont été réalisés le 18 juin 2020.

2.2.2 Protocole d'inventaire de la flore

Les relevés floristiques sont réalisés le long d'itinéraires de prospection sur l'ensemble du site d'implantation du projet et systématiquement dans chaque habitat présent. Les prospections floristiques systématiques consistent à rechercher les espèces patrimoniales susceptibles d'être présentes dans les différents habitats présents au sein de la zone d'implantation du projet, d'après leurs exigences écologiques, ou selon des données existantes.

Les relevées floristiques permettent de mettre en évidence la présence ou l'absence d'espèces patrimoniales dans les habitats présents, ainsi que leur répartition et leur effectif (estimation du nombre de pieds ou estimation de la surface recouverte par l'espèce) en cas de présence.

Toutes les espèces rencontrées sont notées. Ces relevés permettent l'identification des espèces végétales patrimoniales et ainsi que les stations d'espèces envahissantes.

Pour la présence d'une espèce remarquable, les données suivantes sont notées : la date, l'auteur, la commune, la localisation GPS, l'estimation du nombre de pieds ou l'estimation de la surface recouverte par l'espèce, les menaces directes et indirectes pesant sur la conservation de la station. Ces éléments permettent d'apprécier la représentativité de la station dans la zone d'implantation du projet, la place de la station dans l'aire de distribution de l'espèce, ainsi que le niveau d'enjeu de la station pour la conservation de l'espèce.

Pour la présence d'une espèce envahissante, les données suivantes sont notées : la date, l'auteur, la commune, la localisation GPS, l'estimation du nombre de pieds ou l'estimation de la surface recouverte par l'espèce et sa dynamique en cours.

Les listes des espèces végétales relevées lors de la cartographie de végétation et de l'inventaire floristique sont comparées avec les listes d'espèces patrimoniales ou la liste des espèces envahissantes.

Date d'inventaire : le 18 juin 2020.

2.2.3 Protocole d'inventaire des oiseaux nicheurs

L'inventaire de l'avifaune cible les espèces nicheuses, il est réalisé au cours de points d'écoute et le long d'itinéraires d'observations.

Le point d'écoute est un dénombrement de l'avifaune en un point où un observateur reste stationnaire pendant une durée déterminée (10 ou 20 minutes). Il note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, pendant cette durée. Toutes les espèces sont notées. Les points d'écoute sont répartis de façon à représenter l'ensemble des milieux du site étudié. Ils sont disposés de manière que les surfaces suivies ne se superposent pas. Par conséquent, une distance minimum de 300m entre les points d'écoutes est maintenue. La localisation des points d'écoute est choisie directement sur le terrain selon les accès, la répartition des habitats et la surface des zones de prospection.

En complément des points d'écoute, l'inventaire est également réalisé le long d'itinéraires d'observations placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux oiseaux. Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h)

Une attention est portée à l'inventaire des rapaces patrimoniaux (e.g. milan royal) susceptibles de fréquenter les zones de prospections. L'observateur détermine dans la mesure du possible la localisation des couples cantonnées.

La distance des contacts à l'observateur est notée selon trois catégories (moins de 25 mètres, entre 25 et 100 mètres, plus de 100 mètres). Les données sont notées sur une fiche type avec les distances des contacts. Les observations sont réalisées à l'aide de jumelles 10×42 utilisées pour identifier un oiseau détecté.

En raison de contraintes de calendrier, un seul passage est réalisé en fin de période de reproduction.

Date d'inventaire : 1er juillet 2020.

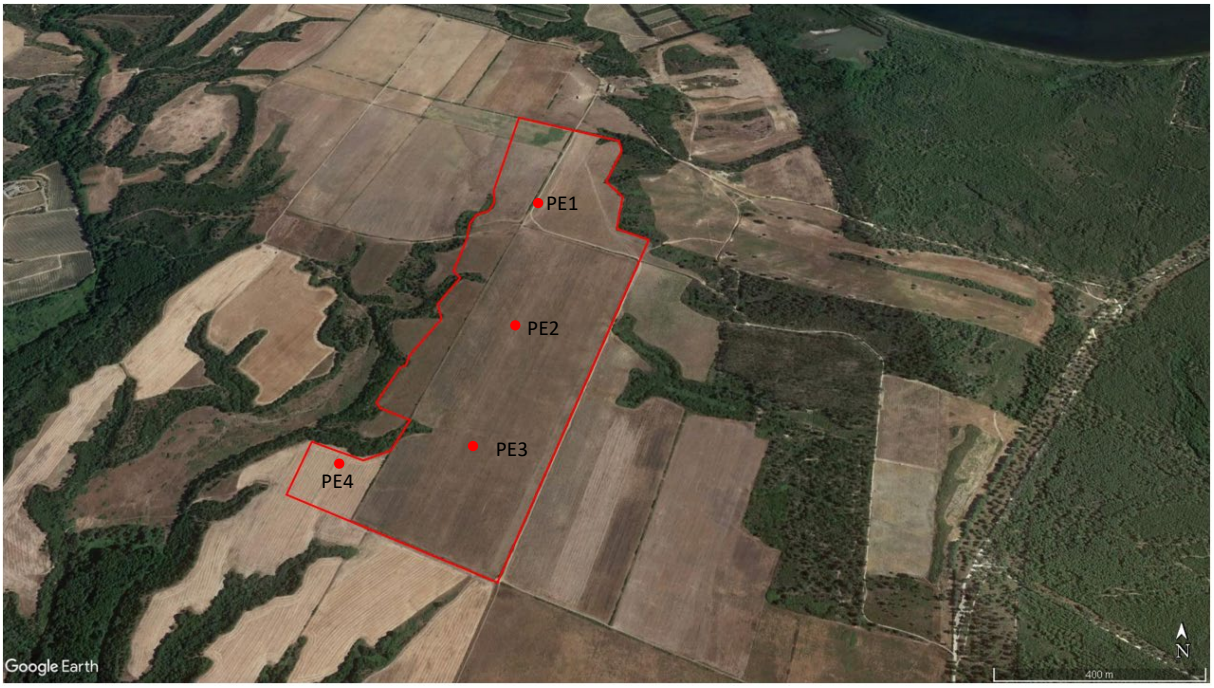

Figure 3. Localisation des points d'écoutes

2.2.4 Protocole d'inventaire des reptiles

La méthode de l'observation direct est appliquée. L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux reptiles. Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central. Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h). Notons également que les milieux aquatiques sont spécifiquement inspectés à la recherche d'espèces de reptiles inféodées aux milieux aquatiques (cistude d'Europe par e.g.).

En raison de contraintes de calendrier, un seul passage est réalisé en période d'activité des reptiles.

Date d'inventaire : 1er juillet 2020.

2.2.5 Protocole d'inventaire des amphibiens

Les sites potentiels de reproduction sont visités en priorité, ce qui permet de repérer les adultes mais également d'éventuelles pontes ou des larves qui présentent l'avantage de résider plus longtemps dans l'eau que les adultes. Tous les milieux aquatiques et humides (ruisseaux, sources, marais, mares, prairies humides, etc.), y compris temporaires (et jusqu'aux flaques et ornières), sont inspectés car ils représentent des sites potentiels de reproduction pour certaines espèces.

L'inventaire des amphibiens s'effectue par des prospections diurnes et nocturnes.

Les amphibiens sont recherchés à tous les stades biologiques : pontes, têtards (Anoure), larves (Urodèle), juvéniles et adultes. Toutes les zones humides (mares, fossés, ruisseaux, …) présentes dans les zones de prospections sont prospectées.

L'inventaire est réalisé selon la méthode de la détection directe :

- Recherche visuelle diurne et nocturne des pontes, larves et adultes sur l'ensemble des zones humides des zones de prospections et en inspectant des abris comme des vieilles souches, des rochers ou pierres ;
- Ecoute crépusculaire et nocturne des émissions sonores des mâles d'anoures. Il s'agit de se positionner en un point fixe et de noter les différents chants entendus et les individus observés.

Un passage diurne et un passage nocturne sont réalisés.

Dates d'inventaire : 30 juin (crépusculaire et nocturne) et 1er juillet (diurne) 2020.

2.2.6 Protocole d'inventaire des mammifères non volants

L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations prospectés de jour et de nuit placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux mammifères. Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central. Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h).

Durant les prospections, en plus de l'observation directe des espèces, une récolte de données sur le terrain est effectuée à partir de :

- Recherche d'indices de présence des espèces (excréments, relief de repas, marquage de territoires) : les indices de présence sont bien évidemment plus faciles à trouver que d'observer directement les espèces qui sont souvent très méfiantes et donc difficilement observables. Les indices sont recherchés le long d'itinéraires possiblement utiliser par les mammifères au cours de leur déplacement et sur des secteurs de gagnages des espèces recherchées ;
- Recherche de pelotes de rejection : quand un rapace capture un petit mammifère, il l'avale entier mais il ne digère pas les os, poils et griffes ; ceux-ci sont régurgité en une masse compacte et ovale appelée pelote de rejection. Les ossements contenus permettent alors de déterminer les mammifères-proies du rapace et donc de connaitre les mammifères présents dans les zones de prospections.

Dates d'inventaire : 30 juin (crépusculaire et nocturne) et 1er juillet (diurne) 2020.

2.2.7 Protocole d'inventaire des chiroptères

Concernant la présente étude, deux méthodes sont cumulées :

- La recherche de gîtes. Tout dérangement sera évité, si la présence d'une colonie de chauves-souris est avérée, le Groupe Chiroptères Corse (association référente en la matière) est entreprise ;
- L'approche qualitative à l'aide de détecteur d'ultrasons.

PROSPECTION A LA RECHERCHE DE GITES

Les zones de prospections sont parcourues à la recherche de gîtes de reproduction et d'hivernage (grottes, anciennes mines, anciennes carrières souterraines, des caves anciennes, ponts, bâti anciens, arbres creux, …). Une consultation du Groupe Chiroptères Corse (association référente en la matière) est entreprise si des gîtes occupés sont identifiés.

DIAGNOSTIC CHIROPTEROLOGIQUE PAR DETECTION DES ECHOLOCATIONS

Il s'agit de déterminer la fréquentation d'un site par les chiroptères, que ce soit en tant que zone de transit entre gîtes et territoires de chasse ou en tant que zone de nourrissage. La technique d'étude d'écoute ultrasonore est utilisée lors de soirées à l'aide d'un détecteur d'ultrasons Pettersson D240X en parcourant la zone de prospections, de nuit à pied le long d'itinéraires d'observations et/ou de points d'écoute.

Date d'inventaire : 30 juin 2020.

2.2.8 Protocole d'inventaire des insectes

La méthode de la chasse à vue est appliquée. Les recherches à vue et à l'aide d'un filet entomologique constituent la méthode de base permettant de détecter la plupart des espèces (aux stades larvaires ou adulte, voire sous forme de chrysalide, exuvies.). L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux insectes. Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central. Les différents habitats sont examinés, ainsi qu'une grande variété de micro-habitats (arbres morts, retournement de pierres, crottes, etc.). Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h).

2.3 Limites méthodologiques

L**a campagne de prospections Habitats-Faune Flore est réalisée durant la période de juin-juillet 2020**. Cette **période est favorable à l'inventaire des espèces végétales à floraison tardives ou estivale et à la faune (oiseaux nicheurs tardifs, reptiles, amphibiens, insectes, mammifères dont chiroptères)**.

L**a pression d'inventaire est insuffisante pour un inventaire faune-flore complet** qui nécessite plusieurs passages (au printemps entre mars et mai) et des campagnes de prospections réparties sur un cycle biologique complet (4 saisons).

3 Résultats

3.1 Habitats naturels

La zone d'implantation du projet est essentiellement couverte d'un seul habitat naturel : « **Terrains en friche et terrains vagues (CB 87)**

A la marge de la parcelle, une portion de « **Matorral de *Quercus suber* (CB 32.111)** » est présente. Cet habitat n'est pas concerné pas le projet.

Tableau I. Relevés d'habitats naturels

Types d'habitat	**Espèces indicatrices présentes**	
	Nom scientifique	**Nom français**
Matorral de *Quercus suber* (CB 32.111)	*Arbutus unedo*	Arbousier
	Asparagus acutifolius	Asperge sauvage
	Cistus creticus	Ciste de Crète
	Myrtus communis	Myrte commun
	Pistacia lentiscus	Lentisque
	Quercus ilex	Chêne vert
	Quercus suber	Chêne liège
	Rubus ulmifolius	Ronce à feuille d'orme
Terrains en friche et terrains vagues (CB 87)	*Andryala integrifolia*	Andryale à feuilles entières
	Cichorium intybus	Chicorée amère
	Echium plantagineum	Vipérine faux plantain
	Galactites tomentosus	Chardon laiteux
	Trifolium angustifolium	Trèfle à folioles étroites
	Trifolium arvense	trèfle des champs

3.2 Flore

Aucune espèces végétales protégées ou patrimoniales n'a été recensé au cours de la prospection du 18 juin 2020.

Lors de ce relevé, une espèce envahissante a été contactée : Vergerette de Buenos-Aires (*Erigeron bonariensis*).

Le Tableau II ci-dessous présente la liste des espèces végétales recensé au cours de la prospection du 18 juin 2020.

Tableau II. Inventaire floristique du 18/06/2020

Nom scientifique	Nom français
Andryala integrifolia	Andryale à feuilles entières
Anthemis arvensis	Anthémis des champs
Arbutus unedo	Arbousier
Asparagus acutifolius	Asperge sauvage
Bartsia trixago	Bellardie
Briza maxima	Grande brize
Centaurium tenuiflorum	Petite centaurée à petites fleurs
Cichorium intybus	Chicorée amère
Cirsium arvense	Cirse des champs
Cistus creticus	Ciste de Crète
Cladanthus mixtus	Camomille mixte
Convolvulus arvensis	Liseron des champs
Daucus carota	Carotte sauvage
Echium plantagineum	Vipérine faux plantain
Erica arborea	Bruyère arborescente
*Erigeron bonariensis**	Vergerette de Buenos-Aires*
Galactites tomentosus	Chardon laiteux
Glebionis segetum	Chrysanthème des moissons
Heliotropium europaeum	Héliotrope d'Europe
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé
Hypochaeris achyrophorus	Porcelle à soies courtes
Kickxia elatine	Linaire élatine
Kickxia sp.	Linaire
Knautia integrifolia	Knautie à feuilles entières
Lavatera punctata	Lavatère ponctuée
Linum bienne	Lin bisannuel
Linum trigynum	Lin trigyne
Lotus parviflorus	Lotier à petites fleurs
Lysimachia arvensis	Mouron rouge
Lythrum hyssopifolia	Salicaire à feuilles d'hyssope
Malva sylvestris	Mauve sauvage
Myrtus communis	Myrte commun
Petrorhagia velutina	Œillet velouté
Pistacia lentiscus	Lentisque
Polypogon monspeliensis	Polypogon de Montpellier

Nom scientifique	Nom français
Quercus ilex	Chêne vert
Quercus suber	Chêne liège
Raphanus raphanistrum	Ravenelle
Rubus ulmifolius	Ronce à feuille d'orme
Trifolium angustifolium	Trèfle à folioles étroites
Trifolium arvense	trèfle des champs
Trifolium dubium	Trèfle douteux
Urospermum dalechampii	Urosperme de Daléchamps
Verbascum sinuatum	Molène sinuée
Verbena officinalis	Verveine officinale
Vicia sativa	Vesce cultivée

** espèce envahissante*

Figure 4. Localisation de la station de* Erigeron bonariensis*, espèce envahissante

3.3 Faune

3.3.1 Oiseaux

3.3.1.1 Espèces observées

8 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées dans la zone d'implantation du projet : Bruant proyer, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Caille des blés, Pie-grièche à tête rousse, Pipit rousseline, Tarier pâtre et Engoulevent d'Europe

4 autres espèces nichent mais aux abords des emprises, dans les milieux boisées ou enmaquisés : Fauvette à tête noire, Fauvette mélanocéphale, Fauvette pitchou, Tourterelle des bois et Petit-duc scops. Les autres espèces ont été observées uniquement de passage ou en quête alimentaire sur le site d'étude. Cf. Tableau III. Oiseaux recensés ci-dessous.

Tableau III. Oiseaux recensés

Espèces	Statut biologique	Habitat(s) de nidification	Statuts patrimoniaux en Corse
Bruant proyer (*Emberiza calandra*)	Nicheur possible	Terrains en friche	Protégée*
Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée
Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée
Caille des blés (*Coturnix coturnix*)	nicheur possible	Terrains en friche	-
Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée, Annexe I de la Directive "oiseaux"
Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée, menacée en France et Corse, PNA**
Pipit rousseline (*Anthus campestris*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée, quasi menacée en Corse, Annexe I de la Directive "oiseaux"
Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*)	nicheur possible	Terrains en friche	Protégée
Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)	nicheur possible	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)	nicheur possible	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)	nicheur possible	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Petit duc scops (*Otus scops*)	nicheur possible	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)	nicheur possible	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	-
Buse variable (*Buteo buteo*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	-
Corneille mantelée (*Corvus cornix*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Goéland leucophée (*Larus michahellis*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée
Milan royal (*Milvus milvus*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée, quasi menacée en Corse, Annexe I de la Directive "oiseaux", PNA**
Moineau cisalpin (*Passer italiae*)	de passage	Non nicheur dans la zone d'implantation du projet	Protégée

** Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection*

*** Espèces soumises à un Plan National d'Actions en faveur des espèces menacées en France*

3.3.1.2 Relevés de terrain

FICHE RELEVE DU POINT D'ECOUTE N°1

Nom de l'observateur		Site d'étude			N° point	Date
Valentin Spampani		Pinia			1	01/07/20
Heure début	Heure fin	1er / 2e passage	Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
08h30	08h40	1	60%	0%	Nul	Bonne
		Distances de contact - Effectifs - Comportement			Vol	Cotation
ESPECE		< 25m	25-100m	> 100m		
1	Corneille mantelée				1	
2	Pie-grièche à tête rousse	1				
3	Tarier pâtre		1			
4	Bruant proyer	3				
5	Chardonneret élégant		2			
6	Canard colvert				1	
7	Milan royal				1	
8	Goéland leucophée				1	

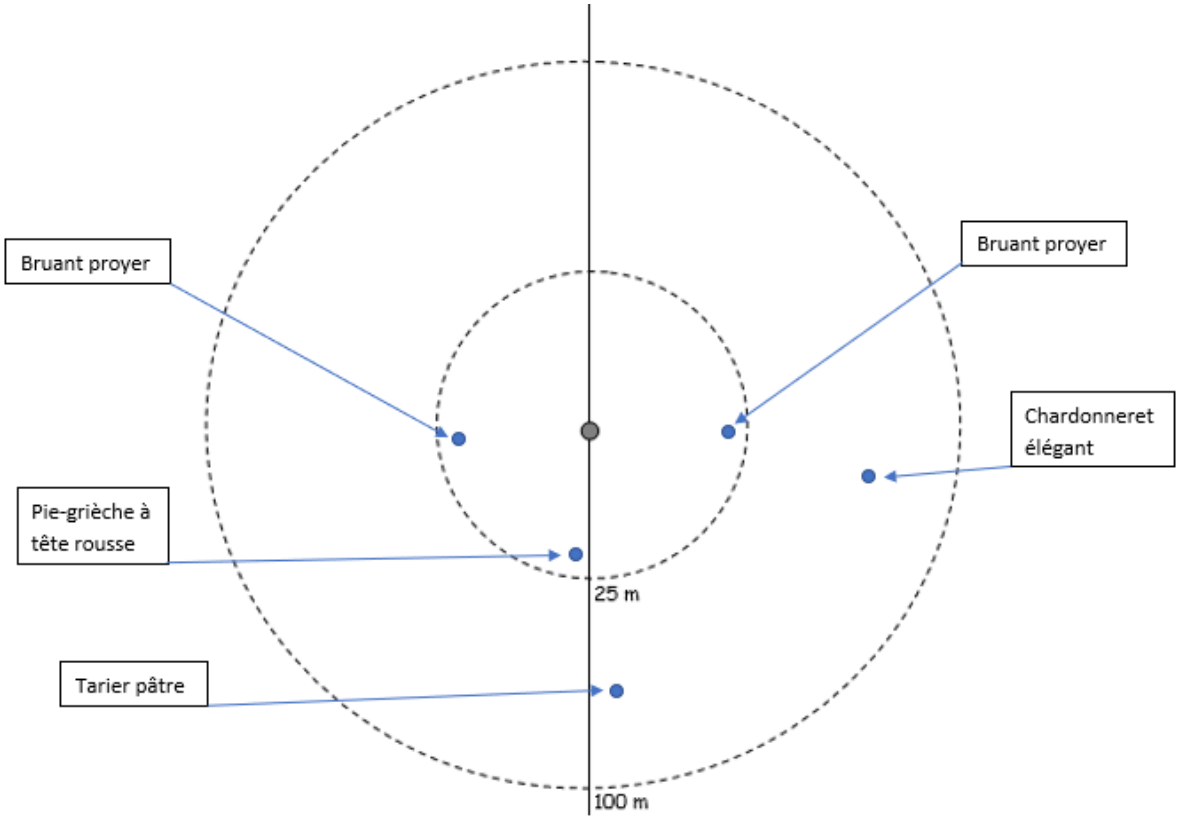

FICHE RELEVE DU POINT D'ECOUTE N°2

Nom de l'observateur		Site d'étude			N° point	Date
Valentin Spampani		Pinia			2	01/07/20
Heure début	Heure fin	1er / 2e passage	Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
10h15	10h25	1	10%	0%	Nul	Bonne
		Distances de contact - Effectifs - Comportement			Vol	Cotation
ESPECE		< 25m	25-100m	> 100m		
1	Caille des blés	1				1 chanteur
2	Milan royal				>3	
3	Fauvette à tête noire			1		1 chanteur
4	Corneille mantelée				1	
5	Cisticole des joncs	1				1 chanteur

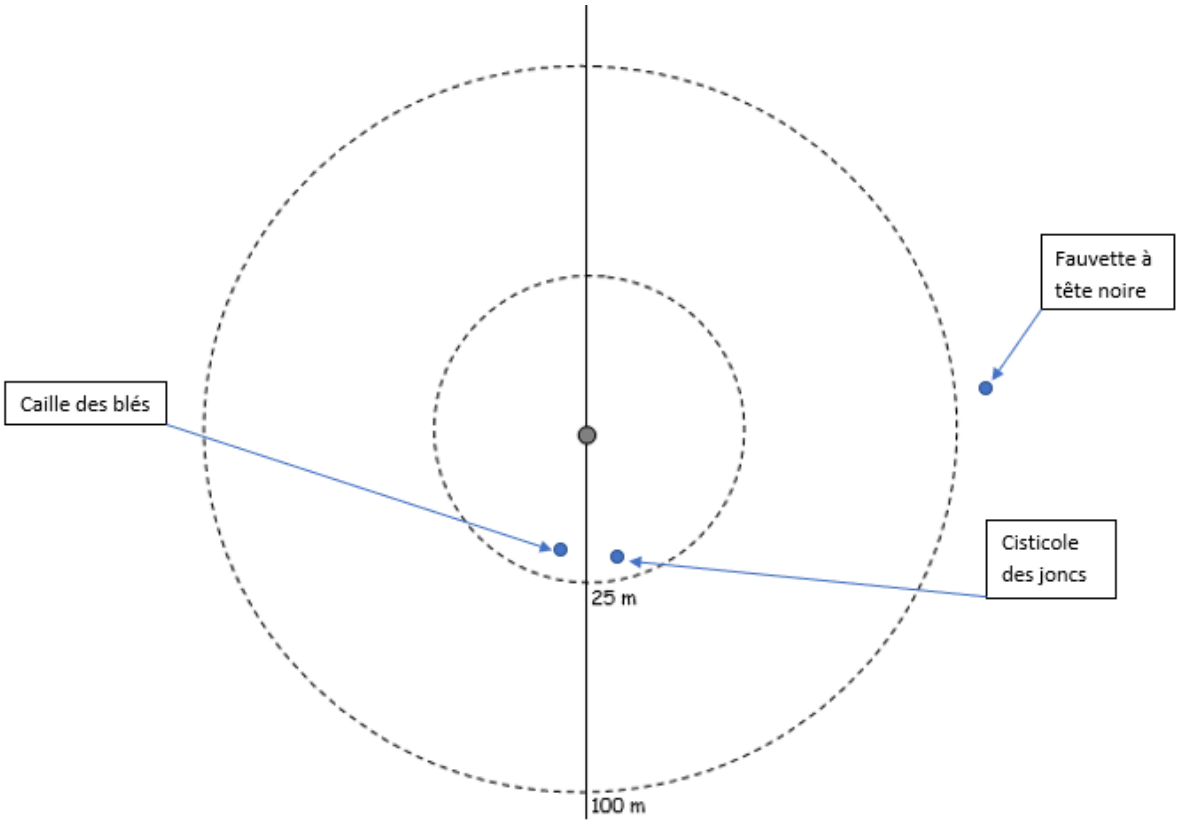

FICHE RELEVE DU POINT D'ECOUTE N°3

Nom de l'observateur		Site d'étude			N° point	Date
Valentin Spampani		Pinia			3	01/07/20
Heure début	Heure fin	1er / 2e passage	Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
11h00	11h10	1	10%	0%	Nul	Bonne
		Distances de contact - Effectifs - Comportement			Vol	Cotation
ESPECE		< 25m	25-100m	> 100m		
1	Milan royal				4	
2	Corneille mantelée				1	
3	Buse variable				1	
4	Faucon crécerelle				1	
5	Pipit rousseline			1		1 chanteur
6	Caille des blés	1				1 chanteur

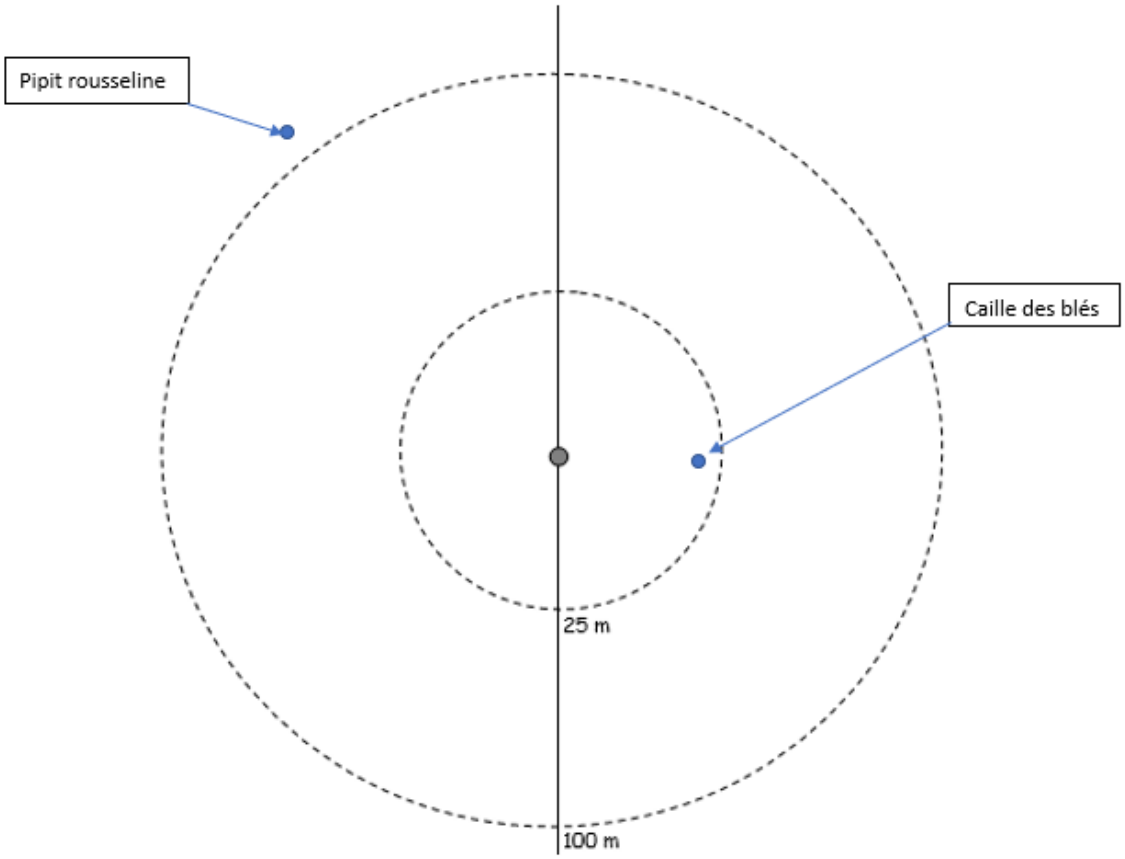

FICHE RELEVE DU POINT D'ECOUTE N°4

Nom de l'observateur		Site d'étude			N° point	Date
Valentin Spampani		**Pinia**			**4**	**01/07/20**
Heure début	**Heure fin**	**1er / 2e passage**	**Nuages**	**Pluie**	**Vent**	**Visibilité**
12h10	**12h20**	**1**	**10%**	**0%**	**Nul**	**Bonne**
		Distances de contact - Effectifs - Comportement			**Vol**	**Cotation**
ESPECE		**< 25m**	**25-100m**	**> 100m**		
Aucun contact						

ESPECES OBSERVEES HORS POINTS D'ECOUTES :

Espèce	Effectif	Comportement
Fauvette pitchou	1	Cris, hors zone de prospections
Fauvette mélanocéphale	1	Cris, hors zone de prospections
Tourterelle des bois	1	Chant, hors zone de prospections
Moineau cisalpin	>10	Posés

FICHE RELEVE DU POINT D'ECOUTE NOCTURNE

Nom de l'observateur		Site d'étude			N° point	Date
Antoine-Marie Pastinelli		**Pinia**			**-**	**30/06/2020**
Heure début	**Heure fin**	**1er / 2e passage**	**Nuages**	**Pluie**	**Vent**	**Visibilité**
23h30	01h00	1	0%	0%	Nul	Bonne

Espèce	Effectif	Comportement
Engoulevent d'Europe	1	Posé au sol sur le bord de piste dans la zone de prospections
Petit duc scops	1	Chant dans les boisements dans le talweg à l'ouest hors zone de prospections)

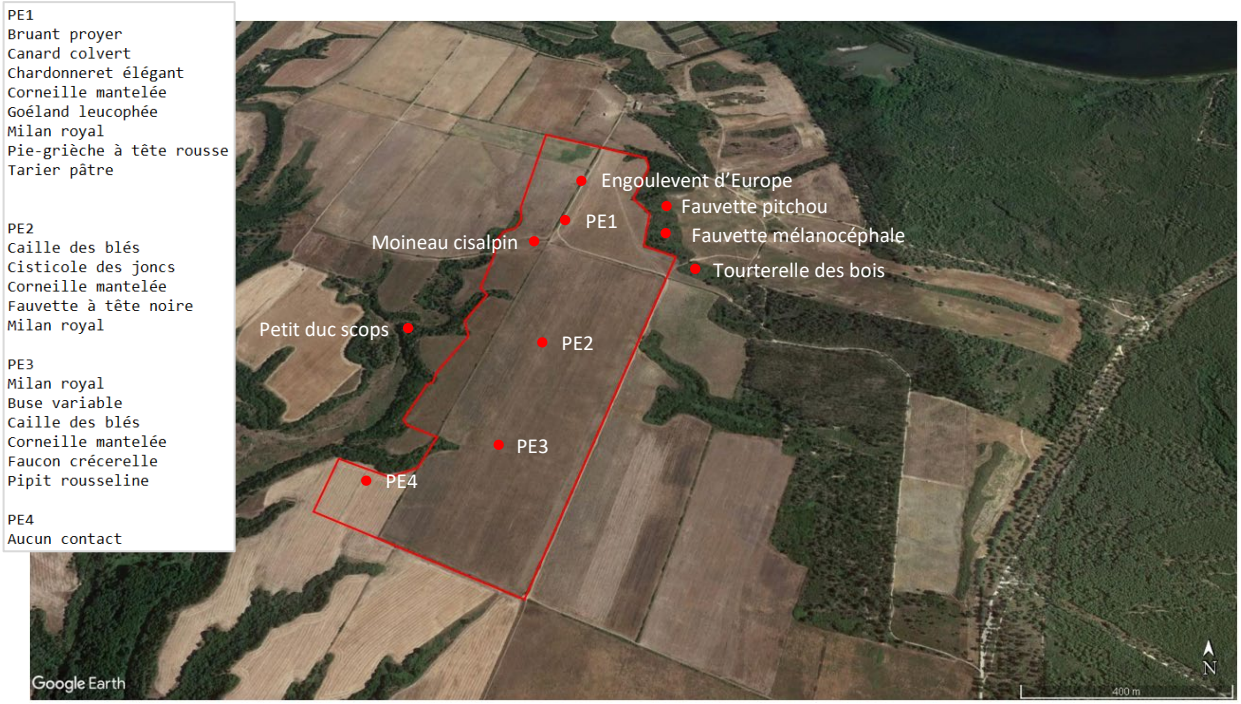

Figure 5. Localisation des observations des oiseaux patrimoniaux

3.3.2 Reptiles et amphibiens

3.3.2.1 Espèces observées

2 espèces de reptiles ont été observées dans la zone d'implantation du projet : Lézard sicilien et Couleuvre verte et jaune.

1 espèce d'amphibien a été observée dans la zone d'implantation du projet : Crapaud vert et 2 espèces hors zone d'implantation du projet : Crapaud vert et Rainette sarde.

Cf. Tableau IV. Reptiles et amphibiens observés ci-dessous.

Tableau IV. Reptiles et amphibiens observés

Espèces	Statut biologique	Habitat(s) de nidification	Statuts patrimoniaux en Corse
Lézard sicilien (*Podarcis siculus*)	Reproduction	Terrains en friche	Protégée*
Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*)	Reproduction	Terrains en friche	Protégée
Crapaud vert (*Bufotes viridis balearicus*)	Reproduction	Ornières, flaques	Protégée
Rainette sarde (*Hyla sarda*)	Reproduction	Flaques	Protégée

** Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection*

3.3.2.2 Relevés de terrain

FICHE DE RELEVE TERRAIN REPTILES – AMPHIBIENS n°1

Site d'étude	Pinia			
Date et heures (début-fin)	01/07/20 08h20-12h40			
Type de prospection	**Diurne**		**Nocturne**	
	X			
Observateur(s)	Valentin Spampani			
Météo	**Nuages**	**Pluie**	**Vent**	**Visibilité**
	10%	0%	Nul	Bonne

Espèce	Effectif	Localisation	Comportement	Habitat	Age
Lézard sicilien	>3	Sur l'ensemble du site	Thermorégulation	Lisières Semble peu présent sur le site	Adultes
Couleuvre verte et jaune	1	Dans la friche sur la partie nord de la zone de prospection	Thermorégulation	Roncier	Adulte

FICHE DE RELEVE TERRAIN REPTILES – AMPHIBIENS n°2

Site d'étude	Pinia			
Date et heures (début-fin)	30/06/2020			
Type de prospection	**Diurne**		**Nocturne**	
			X	
Observateur(s)	Antoine-Marie Pastinelli			
Météo	**Nuages**	**Pluie**	**Vent**	**Visibilité**
	0	0	0	100

Espèce	Effectif	Localisation	Comportement	Habitat
Crapaud vert	>10 ind	Le long de la piste d'accès et dans champ entrée nord	Chant	Zone humide
Rainette sarde	1 ind	Le long de la piste d'accès entrée nord	Chant	Zone humide

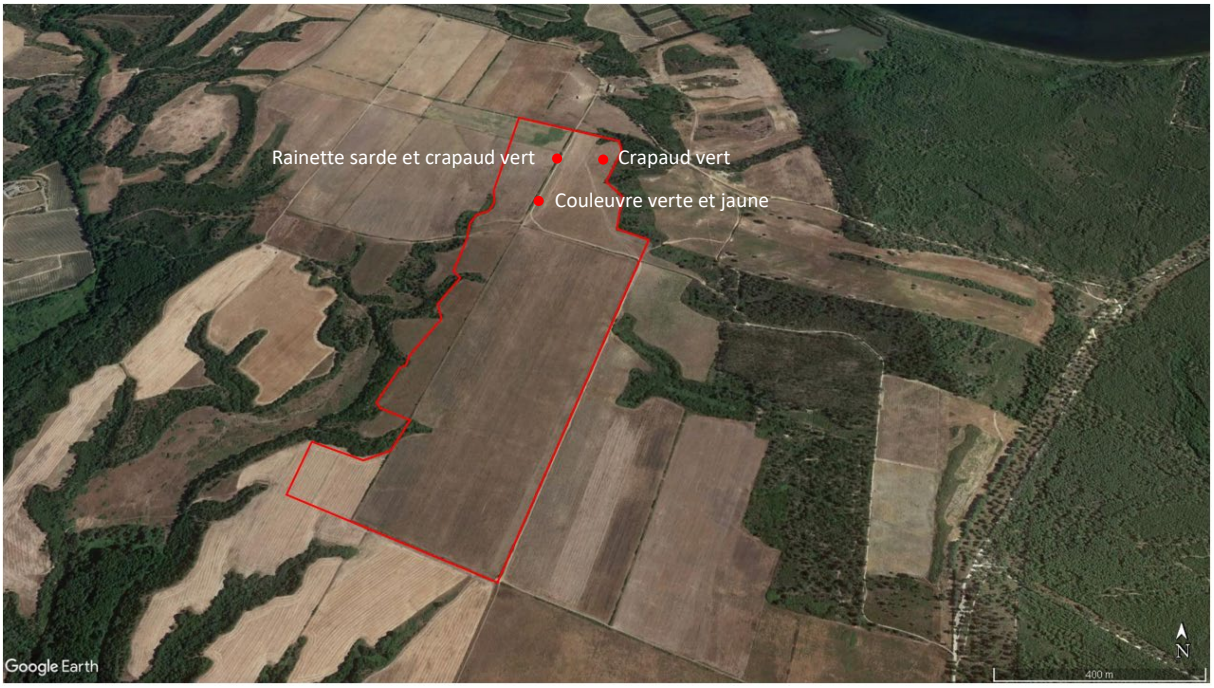

Figure 6. Localisation des observations des reptiles et amphibiens patrimoniaux

3.3.3 Mammifères non volants

Aucun mammifère non volant n'a été observé.

3.3.4 Chiroptères

3.3.4.1 Espèces observées

1 seule espèce de chauves-souris a été contactée dans la zone d'implantation du projet en activité de chasse et/ou de transit : *Myotis* sp. L'espèce n'a pas pu être déterminée. 3 individus différents ont été contactés.

Les murins chassaient et transitaient sur l'ensemble des terrains en friche de la zone d'implantation du projet.

Aucun gîte n'est présent.

Tableau V. Chiroptères observés

Espèces	Statut biologique	Habitat(s)	Statuts patrimoniaux en Corse
Myotis sp.	Chasse, transit	Friches	Protégée*

** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection*

3.3.4.2 Relevés de terrain

FICHE DE RELEVE TERRAIN MAMMIFERES

Site d'étude	Pinia			
Date et heures (début-fin)	23h30 – 01h00			
Type de prospection	Diurne		Nocturne	
			X	
Observateur(s)	Antoine-Marie Pastinelli			
Météo	Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
	0%	0%	Nul	Bonne

Espèce	Effectif	Localisation	Comportement	Habitat
Myotis sp.	3 individus	sur l'ensemble de la zone de prospection	Chasse et transit	Friches

<u>Fonctionnalités du site</u>

Présence de gite (non / oui / potentiel)	Type de gite (arboricoles, ouvrages, bâtis, etc.)	Localisation	Remarques
Non	Sans objet	Sans objet	-

Présence de site de chasse (non / oui / potentiel)	Description / Habitats	Localisation	Remarques
Oui	Friches	sur l'ensemble de la zone de prospection	-

Présence de site de transit / corridors (non / oui / potentiel)	Description / Habitats	Localisation	Remarques
Oui	Les milieu ouverts (friches) et les haies	sur l'ensemble de la zone de prospection	-

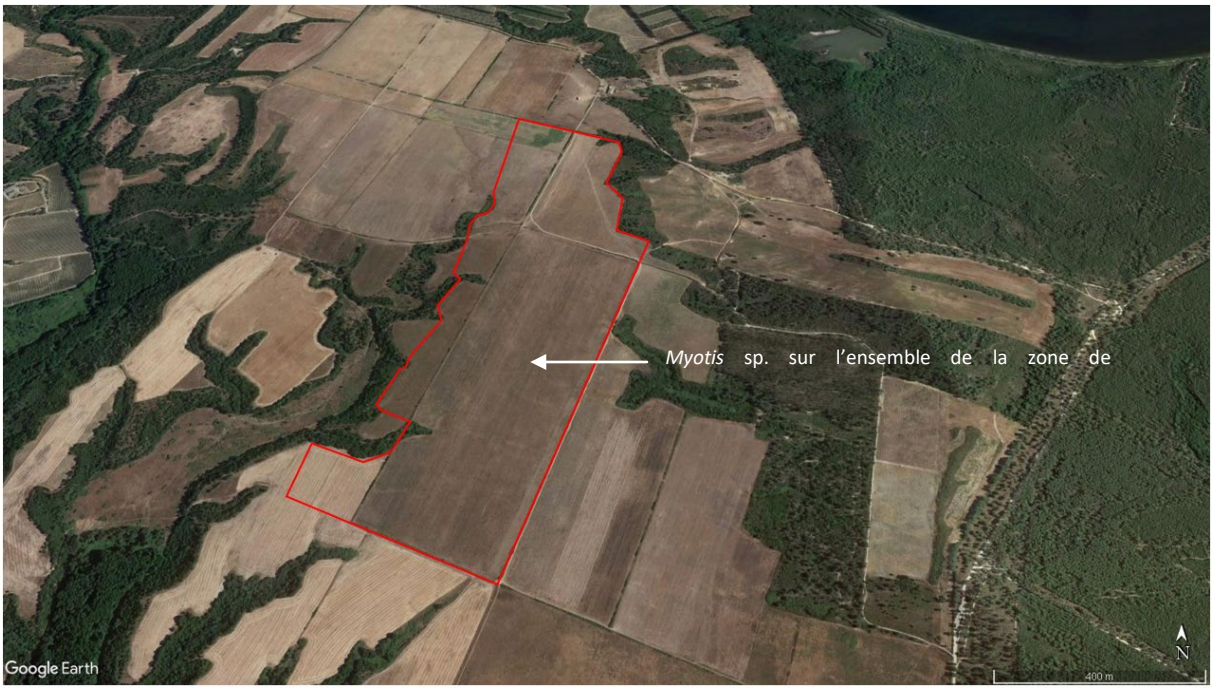

Figure 7. Localisation des observations de chiroptères patrimoniaux

3.3.5 Insectes

3.3.5.1 Espèces observées

31 espèces ont été observées mais aucune patrimoniale :

Acrotylus sp.
Aiolopus puissanti
Aricia agestis
Brintesia circe
Calliptamus italicus
Cetonia aurata
Cicada orni
Coenonympha pamphilus
Colias crocea
Conocephalus conocephalus
Decticus albifrons
Deleproctophylla australis
Dociostaurus marrocanus
Eupholidoptera tyrrhenica
Eyprepocnemis plorans
Limenitis reducta
Locusta cinerascens
Lycaena phlaeas
Maniola jurtina
Oedipoda caerulescens sardeti
Orthetrum cancellatum
Papilio machaon
Pieris rapae
Platycleis affinis affinis
Polyommatus icarus
Pyronia tithonus
Tessellana tessellata tessellata
Tettigonia viridissima
Trigonidium cicindeloides
Tylopsis lilifolia
Uromenus brevicollis insularis

3.3.5.2 Relevés de terrain

FICHE DE RELEVE TERRAIN ENTOMOFAUNE

Site d'étude	Pinia			
Date et heures (début-fin)	01/07/20 08h20-12h40			
Type de prospection	**Diurne**		**Nocturne**	
	X			
Observateur(s)	Valentin Spampani			
Météo	**Nuages**	**Pluie**	**Vent**	**Visibilité**
	10%	0%	Nul	Bonne

Espèce	Effectif	Localisation	Comportement	Habitat
Colias crocea	>5		Imagos en vol	Friches
Pieris rapae	>10		Imagos en vol	Friches
Coenonympha pamphilus	>15		Imagos en vol	Friches
Lycaena phlaeas	>3		Imagos posés	Friches
Aricia agestis	>5		Imagos en vol, posés	Friches
Polyommatus icarus	>10		Imagos posés, en vol	Friches
Pyronia tithonus	1		Imago en vol	Maquis
Limenitis reducta	1		Imago en vol	Friches
Maniola jurtina	>6		Imagos en vol	Maquis
Brintesia circe	>3		Imagos en vol	Friches
Papilio machaon	1		Imago en vol	Friches
Orthetrum cancellatum	>3		Adultes posés	Friches
Tessellana tessellata tessellata	>35		Adultes posés	Friches
Platycleis affinis affinis	>20		Adultes posés, chanteurs	Friches
Decticus albifrons	>30		Adultes posés, chanteurs	Friches
Tylopsis lilifolia	>10		Adultes et juvéniles posés	Friches
Eupholidoptera	2		Adultes posés	Roncier

Espèce	Effectif	Localisation	Comportement	Habitat
tyrrhenica				
Tettigonia viridissima	1		Adulte posé	Roncier
Uromenus brevicollis insularis	1		Adulte posé	Friches
Conocephalus conocephalus	>10		Adultes posés	Dépression humide
Trigonidium cicindeloides	>5		Adultes posés	Dépression humide
Acrotylus sp.	>15		Adultes posés	Sol nu
Dociostaurus marrocanus	>100		Adultes posés, chanteurs	Prairies rases
Oedipoda caerulescens sardeti	>3		Adultes posés	Bordure de maquis
Calliptamus italicus	>3		Adultes posés	Maquis, friches
Aiolopus puissanti	>3		Adultes posés	Dépression humide
Eyprepocnemis plorans	>20		Juvéniles posés	Dépression humide
Locusta cinerascens	1		Adulte posé	Friches
Cetonia aurata	1		Adulte posé	Friches
Cicada orni	>10		Adultes chanteurs	Maquis
Deleproctophylla australis	>10		Adultes en vol, posés	Friches

S.A.R.L. Endemys
Cabinet d'études et de conseils Environnement & Développement local

Espace Maria Julia 20218 Ponte Leccia (France, Corse)
Tel : +33(0)617 150 478
E-mail : moneglia@endemys.com
web : http://www.endemys.com

SARL au capital de 2000 euros
R.C.S. BASTIA 513 830 919
SIRET : 513 830 919 00017
Code NAF : 7120B